



## CHARTRE DE FONCTIONNEMENT- LE BON BRAQUET

### 1. DESCRIPTIF

Le Bon Braquet propose de découvrir la Corrèze autrement, à travers des sorties en mobilité douce, à vélo de route.

L'objectif est de faire découvrir le département sous un nouvel angle et de mettre en valeur ses trésors touristiques et artisanaux.

Chaque participant doit être muni de son propre vélo de route.

### 2. INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire et doit être effectuée au préalable sur le site internet : <https://lebonbraquet.fr>

Le nombre maximum de participants est fixé à **8 cyclistes par sortie**. Toute inscription est nominative et personnelle.

### 3. ANNULATION – MODIFICATION

Les participants peuvent annuler leur inscription jusqu'à **quatre jours avant** la date prévue de la sortie. Dans ce cas, un remboursement intégral sera effectué.

Toute annulation effectuée après ce délai, ainsi que toute non-présentation le jour de la sortie, ne donnera lieu à **aucun remboursement**.

L'organisateur se réserve le droit de raccourcir, modifier ou rallonger les parcours, ou d'annuler une sortie, pour des raisons administratives, météorologiques, sanitaires ou de sécurité.

Toute annulation effectuée par la société donnera lieu au remboursement total des sommes déjà perçues.

### 4. PARTENAIRES

Des pauses pourront être effectuées dans des établissements partenaires ou autres, permettant aux participants de bénéficier de **tarifs privilégiés** pour se restaurer ou se désaltérer.

Les hébergements partenaires peuvent également proposer **des tarifs préférentiels**, à condition de préciser lors de la réservation que vous venez de la part du Bon Braquet.

## 5. CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET DE COMPORTEMENT

- Le **port du casque est obligatoire** pendant toute la durée de la sortie
- Pour des raisons de sécurité, il est recommandé d'équiper son vélo d'un **feu arrière** afin d'assurer une visibilité optimale auprès des automobilistes
- Chaque participant doit se présenter avec un vélo en **parfait état de fonctionnement** (freins, transmission, pneus)
- Les participants s'engagent à respecter le **code de la route**, l'environnement et les autres usagers
- Tout comportement dangereux, inapproprié ou contraire aux consignes de sécurité pourra entraîner une **exclusion immédiate** sans possibilité de remboursement

## 6. RESPONSABILITÉ – ASSURANCE

Chaque participant reconnaît pratiquer le cyclisme sous sa **propre responsabilité** et déclare être couvert par une **assurance responsabilité civile individuelle**.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas d'accident, de blessure, de vol ou de dommages matériels survenus durant la sortie, sauf faute avérée de sa part.

Les participants déclarent être en **bonne condition physique** et aptes à pratiquer le cyclisme sur route.

## 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT À L'IMAGE

La diffusion des traces GPS est strictement **interdite**. Celles-ci demeurent la **propriété intellectuelle exclusive de l'organisateur**.

En s'inscrivant, les participants autorisent l'organisateur à utiliser leur **image** (photos et vidéos) sur l'ensemble de ses supports de communication digitaux et promotionnels, sans limitation de durée ni contrepartie financière.

## 8. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Toute inscription à une sortie organisée par Le Bon Braquet implique l'**acceptation pleine et entière** de cette charte de fonctionnement.

## 9. CONTACT

*Le Bon Braquet*  
*Alexandre BRIGOULET*  
*06 38 41 38 45*  
[alex@lebonbraquet.fr](mailto:alex@lebonbraquet.fr)

## 10. DROIT APPLICABLE

La présente charte est soumise au **droit français**.